

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
PROTOCOLE D'ACCORD**

ZAE VELAIN-EN-HAYE / SCIE-MAT INDUSTRIE

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Établissement,

Vu le règlement intérieur institutionnel approuvé par délibération du conseil d'administration n°15-015 du 23 juin 2015, notamment son article 16,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu le protocole d'accord,

Sur proposition du Président,

- décide de faire usage de son droit d'évocation et approuve le protocole d'accord ci-annexé,
- laisse au Directeur Général le soin de procéder à des modifications d'ordre rédactionnel et de signer le protocole d'accord.

VU ET APPROUVE

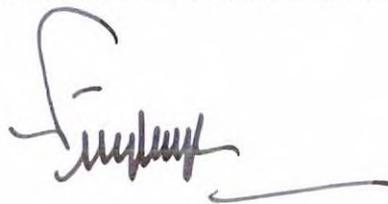
Le

11 DEC. 2019

Pour le Président et par délégation
Le Préfet de Région
pour les Affaires
Régionales et Européennes


Blaise GOURTAY

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER